

CALENDRIER 2026

Taxe d'apprentissage



PREMIÈRE PÉRIODE DE RÉPARTITION

26 mai 2026

Ouverture de SOLTéA pour les employeurs

21 août 2026

Clôture de la première période de répartition

À partir du 1er septembre 2026

Premier virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

À partir du 5 novembre 2026

Deuxième virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

DEUXIÈME PÉRIODE DE RÉPARTITION

3 septembre 2026

Début de la deuxième période de répartition

21 octobre 2026

Clôture de la campagne de répartition sur SOLTéA

SOLTéA



SCANNEZ-MOI !

LES ÉTAPES CLÉS POUR VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UPEC :

- Connectez-vous sur SOLTéA avec vos identifiants Net-Entreprises
- Retrouvez l'UPEC grâce au code UAI : 0941111X
- Indiquez la part que vous souhaitez attribuer (en pourcentage), puis validez votre choix

FONDS NON RÉPARTIS

À partir du 26 novembre 2026

Versement des fonds non répartis par voie réglementaire